

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 30 avril 2026 à 18h00 à Nyons**

Le Conseil communautaire, convoqué le 17 avril 2026 par le Président, M. Sébastien BERNARD, s'est réuni en session ordinaire au siège de la CCBDP à Nyons

Secrétaire de séance : Monsieur Alain FRACHINOUS

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 86

Etaient présents : 73 (dont 7 suppléants)

Marie-Noelle ARMAND, Sylvain AUREL, Fabienne BARBANSON, Martine BERGER-SABATIER, Sébastien BERNARD, Coralie BIOUSSE, Monique BOTTINI, Jean-Claude BRUS, Philippe CAHN, Christian CARRERE, Claude CHAMBON, Cédric CHAMPEAU, Rémy CLEMENT, Denis CONIL, Stéphanie CORNUD, Thierry DESSALES, Justine EFFANTIN DIT TOUSSAINT, Lionel ESTEVE, Bruno EYSSERIC, José FERNANDES, Annie FEUILLAS, Alain FRACHINOUS, Jean GARCIA, Sylvie GARNERO, Patricia GIELLY, Isabelle GIRARD, Didier GIREN, Claudine GOURDON, Jean-Luc GREGOIRE, Yoann GRONCHI, Christian IMBERT, Jean-Michel LAGET, Fabien JOLIVET, Bruno JOVE, Frédéric JULLIEN, Caroline LAMY, Philippe LEDESERT, Emilien LIEVAUX, Aurélie LOUPIAS, Eric LYOBARD, Nadia MACIPE, Clotilde MAZZA DOS SANTOS, Franck MILLET, Jennifer MOURRE, Alain NICOLAS, Jean-Louis NICOLAS, Jacques NIVON, Patricia NORMAND, Alexandre PENIGAUT, Jean-Luc PERNET, Roland PEYRON, Elisa PEYROU, Odile PILOZ, Alan PUSTOCH, Pascale ROCHAS, Sébastien ROUSTAN, Olivier SALIN, Olivier SARRAT, Odile TACUSSEL, Christian TEULADE, Xavier THIERRY, Christian THIRIOT, Michel TREMORI, Gérard TRUPHEMUS, Roger VIARSAC, Julien WEINREICH, Martine GUILBAUD (suppléante), Michel VINCENT (suppléant), Marylène ARNAUD (suppléante), Gérard CHAPPON (suppléant), Michel FAYANT (suppléant), Francis BOMPARD (suppléant), Paul GARROT (suppléant),

Etaient absents ou excusés : 16

Marc HAMARD, Juliette HAIM, Sébastien DUPOUX, Brigitte DUC, David MORIN, Didier GILLET, Géraud BONTOUX, Gilles RAVOUX, André MATHIEU, Alain MONGE, Gilbert MORIN, Guillaume HONVAULT, Olivier ROQUE D'ORBCASTEL, Laurent DONZET, Jean-Louis PASCAL, Christine VALLIER, Monique VEYRIER, Francis KORNPROBST

Excusés ayant donné procuration : 13

Gines ACHAT (donne procuration à Marie Noelle ARMAND), Pascal CIRER-METHEL (donne procuration à Olivier SALIN), Jérôme BOMPARD (donne procuration à José FERNANDES), Blandine ALVAREZ (donne procuration à Nadia MACIPE), Joachim DUSAUGEY (donne procuration à Caroline LAMY), Pascal LANTHEAUME, donne procuration à Aurélie LOUPIAS), Quentin PELOUX (donne procuration à Odile PILOZ), Mireille QUARLIN (donne procuration à Didier GIREN), Marie FLOQUET (donne procuration à Annie FEUILLAS), Amélie LEBRE, donne procuration à Frédéric JULLIEN), Christelle RUYSSCHAERT donne procuration à Roland PEYRON), Pierre TOMCZAK donne procuration à Alain FRACHINOUS), Estelle LIELY (donne procuration à Monique BOTTINI)

Adm. Générale - Finances & Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Sébastien BERNARD

Administration Générale

2026-088 Désignation d'un représentant de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) à la Commission locale de l'eau du SAGE Durance porté par le Syndicat Mixte d'Aménagement Vallée de la Durance (SMAVD)

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L212-3 à 11 et R212-29 à 45 concernant les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux et le fonctionnement de la Commission locale de l'eau ;

Vu le dossier préliminaire du SAGE, établi par le SMAVD à la suite d'une large concertation et soumis à consultation officielle des collectivités en juillet et août 2020 par les 6 préfectures des départements concernés par le futur SAGE Durance ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral du 10 décembre 2021 portant délimitation du périmètre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Durance et désignation de la préfecture des Alpes de Haute Provence comme préfecture référente de la démarche ;

Vu l'arrêté de composition de la CLE Durance du 31 janvier 2023 et l'arrêté modificatif du 14 décembre 2023 ;

Considérant que la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) est membre de la Commission locale de l'eau de la Durance (CLE Durance) ;

Considérant que la CCBDP dispose d'un siège au sein de cette instance ;

Considérant l'animation territoriale portée par le SMAVD pour structurer la gestion de l'eau à l'échelle du bassin de la Durance ;

Considérant l'importance pour la CCBDP d'assurer sa représentation dans les phases à venir de construction du SAGE Durance ;

Monsieur le Président propose la candidature suivante pour représenter la Communauté de Communes, au sein de la Commission locale de l'eau du SAGE Durance : M. Eric LYOBARD.

Considérant qu'il n'y a pas d'autre candidat, il est procédé au vote.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré décide

DE PROCEDER à l'élection du représentant désigné au scrutin secret uninominal, par un vote électronique ;

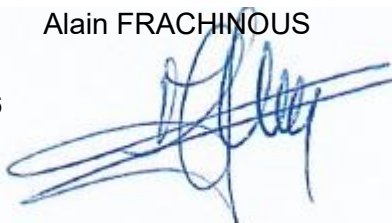
DE PROCLAMER le résultat du scrutin qui désigne ainsi le représentant au sein de la Commission locale de l'eau du SAGE Durance :

M. Eric LYOBARD (71 voix)

DE DEFINIR la durée du mandat à celle du mandat communautaire en cours, sauf dispositions contraires ;

DE MANDATER le Président à l'effet de notifier ladite délibération au SMAVD.

Le Secrétaire de séance,
Alain FRACHINOUS



Le Président,
Sébastien BERNARD



Transmission en préfecture le : 12/05/2026

Mise en ligne le : 12/05/2026

Ampliation à : SMAVD